

Bulletin Municipal
2017-2018



Commune de



Margerite-Chantagnat



Chers habitants de Margerie Chantagret,

Bonjour, cela fait maintenant 10 mois que vous m'avez fait confiance pour gérer la destinée de la commune. Lourde tâche pour laquelle je reçois l'aide précieuse de tous les adjoints et conseillers municipaux. Je profite de cette occasion pour les remercier chaleureusement.

Le démarrage a été dur, il a fallu apprendre à se connaître entre anciens et nouveaux élus, nous y sommes arrivés et avons atteint maintenant notre régime de croisière.

Les problèmes qu'a connus le conseil municipal l'hiver dernier nous ont gêné pour la réalisation des projets en 2018. En effet, les subventions qui n'ont pas pu être demandées à temps nous ont manqué et nous n'avons pas réalisé tout ce qui était prévu. Néanmoins, certains projets déjà engagés, ont pu continuer et les travaux urgents d'eau et de voirie également.

Cet automne 2018 a également été marqué par un épisode de sécheresse important et nous voudrions remercier les habitants qui, répondant à notre demande, ont diminué leur consommation d'eau. Cela a eu un effet bénéfique sur les niveaux dans les châteaux d'eau et nous a permis d'éviter le pire, aidé en cela par la solidarité de nos voisins, en particulier St Romain le Puy qui a mis à notre disposition quelques mètres cube d'eau qui ont été les bienvenus.

Pour l'année 2019, non seulement nous mettrons toute notre énergie à la gestion rigoureuse au jour le jour de la commune, mais également à réaliser une grande partie des nombreux projets que nous avons en tête.

Enfin, je voulais remercier toutes les associations du village pour les animations qu'elles proposent et le lien social qu'elles savent tisser entre nous, la page de couverture de ce bulletin en est une belle illustration. Cela facilite grandement le bien vivre ensemble et la fraternité entre nous tous que je souhaite de tout mon cœur encore faire progresser dans notre village et avec nos voisins.

Sur ces paroles d'optimisme, je vous souhaite bien sincèrement au nom de toute l'équipe municipale, une bonne et heureuse année 2019, qu'elle vous apporte la santé, la sérénité, la prospérité et le bonheur.

Georges Boncompain

Le Mot du Maire.....	1
Nos finances.....	2
Infos Mairie	
Mairie.....	3
Recensement 2017.....	3
Le Conseil Municipal.....	3
N° utiles.....	4
Horaires TIL.....	5
Tarifs divers.....	6
Permis de construire/Adressage.....	7
Environnement.....	8
Etat civil 2017/2018.....	9
Vivre ensemble	12
Vie associative	
Les Alpagas de Margerie	16
Associations des Anciens Combattants	17
Arcol Créatif	17
Au fil de la Mare	18
La Bibliothèque	19
Tout en Boule	19
Les Petites Bricoleuses	20
La Compagnie Music-Hall	21
Société Communale de Chasse	22
Comité Sports et Loisirs	23
Sou des écoles	24
Entente Sportive du Haut Forez	25
Paroisse	26
Les Parents d'Elèves	27
Le club de l'amitié	28
Dossier : Les Chauves-Souris	29
Divers :	
Fleurissement du village	32
Tour Cycliste Loire Forez Pilat	32
La voie Bolène	33
Le CCAS	35
La Fête des voisins	37
Participation citoyenne	38
La fibre optique	39
Le 11 novembre 2018	40
Les sapeurs-pompiers	41

Épilations

Soins visage

Soins corps

Maquillages

Soins des mains & pieds

Vernis semi-permanent

La Beauté Chez Vous

Esthéticienne à domicile

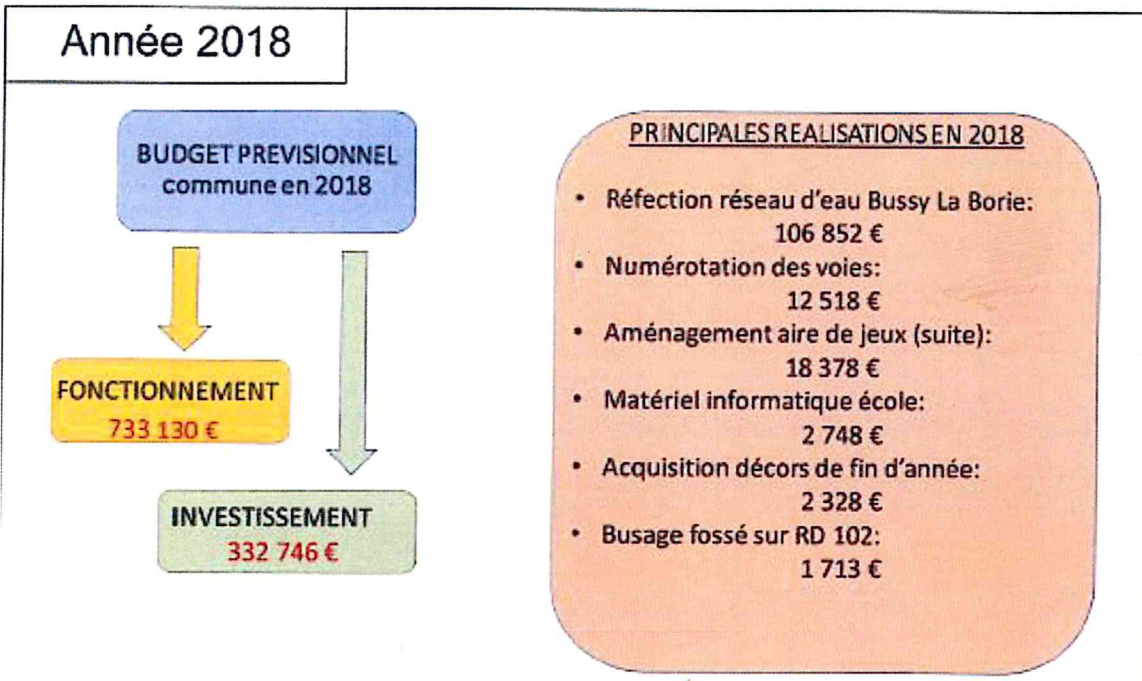
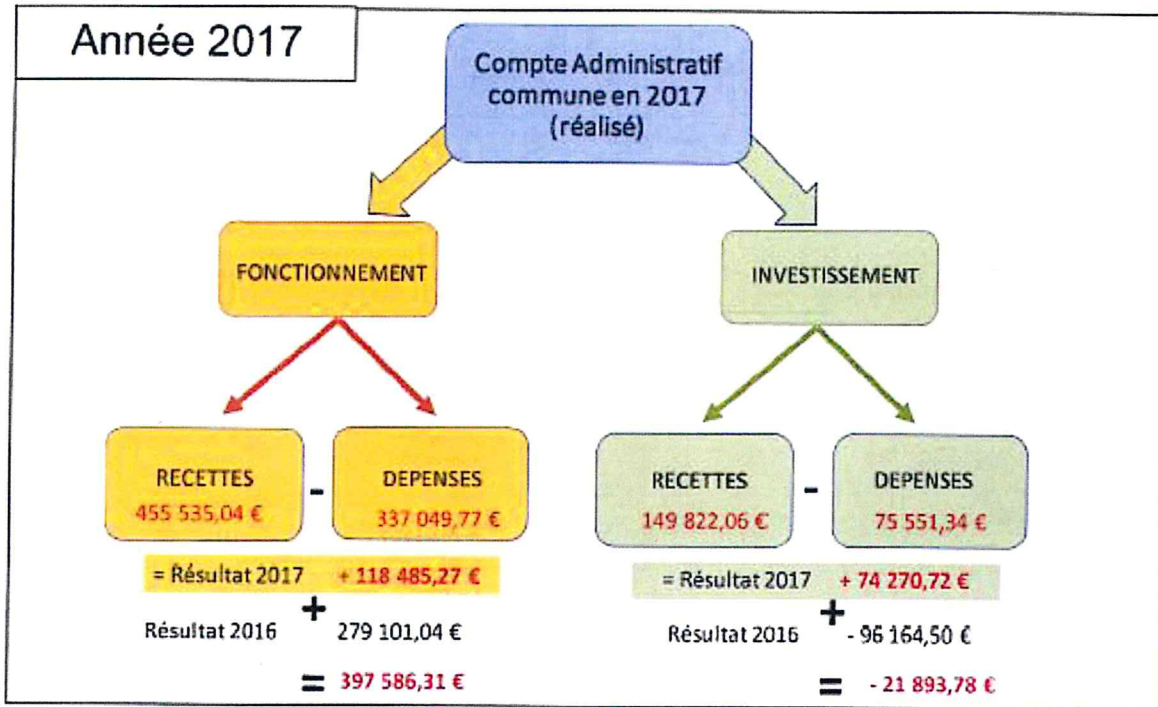


15% de remise dès 25€
sur votre premier rdv

Laure Aphonso labeautechezvous@hotmail.com 06 43 01 14 90



La Beauté Chez Vous



LE RECENSEMENT 2017

Recensement population

Année	2012	2017	Ecart 2012/2017
Logements	338	372	+34
- Résidences principales	283	320	+37
- Résidences secondaires	25	16	-9
- Logements vacants	30	36	+6
Bulletins individuels	746	803	+57

LE CONSEIL MUNICIPAL



En partant du haut de gauche à droite :

Nicolas CHASSAGNEUX, Isabelle BUTIN, Dominique BAILLY, Nicolas REYMOND, Agnès JACQUEMONT, Roger MORIN, Laure DEVIDAL, Philippe PEYRARD, Catie PEYRARD, Michel CHAUVE, Sandrine LAGNIET, Georges BONCOMPAIN, Jean-Claude PERAT, Eric FAYE

Lycée et
Centre de formation
Sainte Claire



8 RUE DES PAROTTES
42450 SURY LE COMTAL
TÉL : 04.77.50.51.00

WWW.GROUPESAINTECLAIRE.FR

MAINTENANCE :
AUTOMOBILE
MOTOCYCLE
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
ASCENSEURS
SECURITE
HYGIÈNE
SST

ENERGIES :
CLIMATIQUE
ELECTRIQUE
QUALIPV BAT
QUALIPV ELEC
FIOUL & GAZ
FLUIDES FRIGO.
EOLIEN & SOLAIRE

N° UTILES

Mairie de Margerie-Chantagret

Téléphone : 04 77 76 35 23 – Fax : 04 77 76 36 25 – E-mail : mairie.margerie-chantagret@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : de 16h à 19h – Jeudi : de 9h à 11h – Vendredi : de 17h à 19h

INFORMATION IMPORTANTE :

9^e édition de l'enquête sociale européenne (ESS)

Le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) et Sciences Po, avec le soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur, e la Recherche et de l'innovation, réalisent entre octobre 2018 et février 2019 une importante enquête statistique auprès des personnes résidant en France métropolitaine.

Il s'agit d'étudier les comportements et les opinions sur des sujets de société variés. Cette enquête qui a lieu tous les deux ans est conduite simultanément en France et dans plus de vingt pays en Europe.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur ou une enquêtrice de l'Institut Ipsos chargé(e) de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il(Elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

N° D'URGENCES A CONNAITRE

15	18	17	112
SAMU	POMPIERS	POLICE OU GENDARMERIE	N° UNIQUE EUROPEEN

Brigitte MOUILLAUD
BRI'TIFS
Coiffeuse à domicile



HOMMES, FEMMES, ENFANTS



Le bourg
42 560 MARGERIE-CHANTAGRET
TEL : 04 77 76 34 18
Portable : 06 32 42 83 99
E-mail : antoine.mouillaud@orange.fr

AVENIR
BUREAUTIQUE
RHONE ALPES

Canon
SHARP
KYOCERA

SYLVAIN GIRAUDON
PDG
PORTABLE : 06 22 36 36 31

PHOTOCOPIEURS
IMPRIMANTES
SOLUTIONS LOGICIELLES
AUDIT IMPRESSION

Z.A. MALACUSSY - B.P. 342
42015 SAINT-ETIENNE CEDEX 2
TEL : 04 77 81 33 33
FAX : 04 77 81 30 70
E-mail : sylvain@avenirbureautique42.fr



ZA La Pra
42610 St Georges Haute-Ville

BACHELARD
SERRURERIE
FERMETURE

Tel/Fax: 04 77 36 74 01
Portable: 06 76 04 94 70
bachelard.za@free.fr

BREUIL JEREMI

Maçonnerie, Rénovation,
Travaux de pierre

Le Bourg
42560 Margerie-Chantagret

06/32/68/62/63
breuil.jeremi@yahoo.com

Horaires TIL

Transporteurs : PHILIBERT / 2TMC - ZI Les Communaux 42 160 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON - 04 77 02 21 05 - www.philibert-transport.fr



Ligne 302
Saint-Bonnet-le-Château / Montbrison

2€ Tarif simple
18€ Tarif de 14 voyages
40€ L'abonnement mensuel
400€ L'abonnement annuel

50% de votre abonnement pris en charge par votre entreprise

20% Tarif réduit jeunes (à condition d'être étudiant ou jeune diplômé)
encore + économique

PHILIBERT
Actualité et services sur philibert-transport.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Loire LE DÉPARTEMENT

PÉRIODE VERTE MONTBRISON → SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU

COMMUNES	POINTS D'ARRÊTS	L	M	Me	J	V	S	D	Fête				
MONTBRISON	Lycée Beaugerard	8.55	11.05	12.03	12.06	13.05	15.05	17.06	18.05	11.35	18.05	17.45	9.55
	Hôpital de Beaugerard	8.57	11.07	12.06	12.08	13.07	15.07	17.08	18.07	11.37	18.07	17.47	9.57
	Centre commercial de Beaugerard	8.58	11.08	12.07	12.11	13.08	15.10	17.11	18.08	11.38	18.08	17.48	9.58
	Musée Allard	7.01	11.11	12.12	12.18	13.11	15.12	17.18	18.11	11.43	18.11	17.51	10.01
	La Diana	7.03	11.13	12.18	12.21	13.13	15.18	17.21	18.13	11.48	18.13	17.53	10.03
SAINT-THOMAS-LA-GARDE	Le Paro	7.05	11.15	12.18	12.23	13.15	15.18	17.23	18.15	11.51	18.15	17.55	10.05
	Avenue de la Gare	7.08	11.18	12.19	12.24	13.18	15.19	17.24	18.18	11.52	18.18	17.58	10.08
	Zone des Granges	7.07	11.17	12.20	12.25	13.17	15.20	17.25	18.17	11.54	18.17	17.57	10.07
	Lez Brossees	7.10	11.20	12.24	12.28	13.20	15.24	17.28	18.20	11.58	18.20	18.00	10.10
	Lez Aillès (RD6)	7.11	11.21	12.25	12.30	13.21	15.25	17.30	18.21	11.59	18.21	18.01	10.11
SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE	Lez Royats	7.13	11.23	12.27	12.32	13.23	15.27	17.32	18.23	12.01	18.23	18.03	10.13
	Bourg	7.15	11.25	12.28	12.34	13.25	15.29	17.34	18.25	12.03	18.25	18.05	10.15
	Haut-du-Bourg	7.17	11.27	12.31	12.38	13.27	15.31	17.38	18.27	12.05	18.27	18.07	10.17
	Poteau Bleu	7.18	11.28	12.33	12.38	13.28	15.33	17.38	18.28	12.06	18.28	18.08	10.18
	L'abreuvoir	7.20	11.30	12.34	12.40	13.30	15.34	17.40	18.30	12.08	18.29	18.09	10.19
MARGERIE-CHANTAGRET	Lez Peyrons	7.21	11.31	12.35	12.41	13.31	15.35	17.41	18.31	12.09	18.31	18.10	10.20
	Bourg	7.23	11.32	12.38	12.44	13.33	15.38	17.44	18.33	12.12	18.33	18.13	10.23
	Molley	7.24	11.33	12.39	12.45	13.34	15.39	17.45	18.34	12.13	18.34	18.14	10.24
	Lez Barges	7.25	11.35	12.40	12.48	13.35	15.40	17.48	18.35	12.14	18.35	18.15	10.25
	Bourg	7.28	11.38	12.41	12.48	13.38	15.41	17.48	18.38	12.16	18.38	18.16	10.26
SOLEYMIEUX	Bourg	7.28	11.38	12.42	12.50	13.38	15.43	17.50	18.38	12.17	18.38	18.16	10.26
	Bourg	7.30	11.40	12.45	12.52	13.40	15.45	17.52	18.40	12.19	18.40	18.18	10.30
SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX	Bourg	7.31	11.41	12.47	12.53	13.41	15.47	17.53	18.41	12.20	18.41	18.21	10.31
	La Cruzillie	7.33	11.43	12.48	12.57	13.43	15.48	17.57	18.43	12.22	18.43	18.23	10.33
MAROLS	Marolleux	7.35	11.44	12.50	12.58	13.44	15.50	17.58	18.44	12.23	18.44	18.24	10.34
	Bourg	7.40	11.48	12.55	13.04	13.48	15.55	18.04	18.48	12.28	18.48	18.28	10.38
LURIECQ	Gare de Vallinhec	7.41	11.50	12.58	13.08	13.50	15.58	18.08	18.50	12.29	18.50	18.30	10.40
	La Croix de Luriecq	7.43	11.53	12.58	13.08	13.62	15.58	18.08	18.62	12.31	18.62	18.32	10.42
LA TOURETTE	Fougerols	7.50	11.54	13.00	13.10	13.64	15.58	18.10	18.64	12.33	18.64	18.34	10.44
	Le Grand Guéret	7.53	11.56	13.01	13.13	13.66	17.00	18.13	18.66	12.34	18.66	18.35	10.45

Ne circule pas le 1^{er} mai

PÉRIODE ORANGE MONTBRISON → SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU

COMMUNES	POINTS D'ARRÊTS	L	M	Me	J	V	S	D	Fête	
MONTBRISON	Lycée Beaugerard	8.55	12.05	18.05	17.45	11.35	18.05	17.45	8.55	17.35
	Hôpital de Beaugerard	8.57	12.07	18.07	17.47	11.37	18.07	17.47	8.57	17.37
	Centre commercial de Beaugerard	8.58	12.08	18.08	17.48	11.38	18.08	17.48	8.58	17.38
	Musée Allard	7.01	12.11	18.11	17.61	11.43	18.11	17.61	10.01	17.41
	La Diana	7.03	12.13	18.13	17.63	11.48	18.13	17.63	10.03	17.43
SAINT-THOMAS-LA-GARDE	Le Paro	7.05	12.15	18.15	17.65	11.51	18.15	17.65	10.05	17.45
	Avenue de la Gare	7.08	12.18	18.18	17.68	11.52	18.18	17.68	10.08	17.48
	Zone des Granges	7.07	12.17	18.17	17.67	11.54	18.17	17.67	10.07	17.47
	Lez Brossees	7.10	12.20	18.20	18.00	11.58	18.20	18.00	10.10	17.50
	Lez Aillès (RD6)	7.11	12.21	18.21	18.01	11.59	18.21	18.01	10.11	17.51
SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE	Lez Royats	7.13	12.23	18.23	18.03	12.01	18.23	18.03	10.13	17.53
	Bourg	7.15	12.25	18.25	18.05	12.03	18.25	18.05	10.15	17.55
	Haut-du-Bourg	7.17	12.27	18.27	18.07	12.05	18.27	18.07	10.17	17.57
	Poteau Bleu	7.18	12.28	18.28	18.08	12.06	18.28	18.08	10.18	17.58
	L'abreuvoir	7.20	12.30	18.30	18.10	12.08	18.30	18.10	10.20	18.00
MARGERIE-CHANTAGRET	Lez Peyrons	7.21	12.31	18.31	18.11	12.10	18.31	18.11	10.21	18.01
	Bourg	7.23	12.32	18.33	18.13	12.12	18.33	18.13	10.23	18.03
	Molley	7.24	12.33	18.34	18.14	12.13	18.34	18.14	10.24	18.04
	Lez Barges	7.25	12.35	18.35	18.15	12.14	18.35	18.15	10.25	18.05
	Bourg	7.28	12.38	18.38	18.18	12.16	18.38	18.18	10.26	18.06
SOLEYMIEUX	Bourg	7.28	12.38	18.38	18.18	12.17	18.38	18.18	10.26	18.06
	Bourg	7.30	12.40	18.40	18.20	12.19	18.40	18.20	10.30	18.10
SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX	Bourg	7.31	12.41	18.41	18.21	12.20	18.41	18.21	10.31	18.11
	La Cruzillie	7.33	12.43	18.43	18.23	12.22	18.43	18.23	10.33	18.13
MAROLS	Marolleux	7.35	12.44	18.44	18.24	12.23	18.44	18.24	10.34	18.14
	Bourg	7.40	12.48	18.48	18.28	12.28	18.48	18.28	10.38	18.18
LURIECQ	Gare de Vallinhec	7.41	12.50	18.50	18.30	12.29	18.50	18.30	10.40	18.20
	La Croix de Luriecq	7.43	12.53	18.62	18.32	12.31	18.62	18.32	10.42	18.22
LA TOURETTE	Fougerols	7.50	12.54	18.54	18.34	12.33	18.54	18.34	10.44	18.24
	Le Grand Guéret	7.53	12.56	18.56	18.35	12.34	18.56	18.35	10.45	18.25

Ne circule pas le 1^{er} mai



tarifs divers

TARIFS CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE ANNEE 2018/2019

<i>Restaurant scolaire</i>	TARIFS 2017/2018	TARIF 2018/2019
Repas enfant	3,80€	3,90€
Repas enseignant	6,05€	6,15€
Repas employé communal	3,80€	3,90€
<i>Garderie périscolaire</i>		
Garderie du matin	1,35€	1,35€
Garderie du soir	2,20€	2,20€
Transfert des unités du matin au soir - complément	0,85€	0,85€
Paieement par titres CESU matin	1,60€	1,60€
Paieement par titres CESU soir	2,50€	2,50€

Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal décident de reconduire le tarif pour tout dépassement d'horaire non justifié à savoir 5€ à compter de chaque quart d'heure non justifié et entamé

CIMETIERE - CONCESSION

TARIFS

2019

Concession perpétuelle	220€ le m ²
Concession cinquantenaire	130€ le m ²

TARIF LOCATION SALLES COMMUNALES 2019

SALLE DES FETES

Commune	190€
Cantons commune	300€
Associations cantonales	120€
Association générale	800€
Association nettoyage	100€

SALLE DES ASSOCIATIONS

Commune	65€
Association	300€
Associations	12€/séance
(Salle Music Hall)	
Associations Petites Bricoleuses	120€/an
Association groupe chant du Comité	

Gratuité des Associations de la Commune :

Le Conseil Municipal se réserve le droit d'accorder la gratuité sur demande écrite accompagnée du rapport moral et financier de la dernière assemblée générale de l'association.

TARIFS EAU POTABLE

Tranches – TVA 5,50 %	2018	2019
Tranche 1 1 à 16m ³	1,44€	1,47€
Tranche 2 17 à 100m ³	2,19€	2,23€
Tranche 3 101 à 500m ³	1,96€	2,00€
Tranche 4 à partir de 500m ³	1,20€	1,22€
Abonnement	28,83€	29,35€
Location du compteur (compteur appartenant à la commune)	9,60€	9,80€
Maintenance – entretien (compteur appartenant à la commune)	5,61€	5,71€
Fourniture et pose d'un compteur d'eau	200,00€	

DROITS DE PLACE POUR MARCHÉ HEBDOMADAIRE 2019

0,50€ le mètre linéaire par journée

Permis de construire 2017/2018

PERMIS de CONSTRUIRE EN 2017 et 2018		
Nom	Nature de la demande	Etat
Année 2017		
MILANI Maxime	Maison individuelle	Refusé
MARONNE/BOUTHEON	Maison individuelle	Accordé
GAEC CHAUVE	Batiment agricole + 2 Silos d'ensilage	Accordé
GAEC de Bussy	Hanqar à fourrage	Accordé
MORIN Roger	Garage	Accordé
WROBEL Cédric	Studio + piscine	Accordé
CHRETIEN Mathieu Adeline	Maison individuelle	Accordé
GRANET / REBECCHI	Maison individuelle + Garage	Accordé
TRONEL Alexandre	Rénovation + changement de destin	Accordé
ROBIN Thierry	Aménagement + extension	Accordé
MEYRET Eliane	Maison individuelle	Accordé
LEVET Odile	Maison individuelle	Accordé
BERNON Leslie	Maison individuelle	Accordé
WULMANN Sylvain	Maison individuelle	Accordé
Année 2018		
SARL Escaliers du Forez	Bureaux	Accordé
GENOVESE Laurent	Extention maison d'habitation	Accordé
BOURGIER Adrien	Renov maison et transf grange	Accordé
RONZIER Janie	Amenag bat existant et extention	Accordé
JAYOL Ep GRILLET	Réhab. ferme en habitation	Accordé
GIRARD / BERGER	Surelev et Transf gar en habitation	Accordé

L'adressage

L'adressage consiste à assigner des adresses aux habitations et aux locaux afin de les localiser précisément.

Faire ce travail d'adressage est important car il est utilisé au quotidien par les citoyens et de nombreux organismes et sociétés publics et privés.

L'intérêt d'un adressage de qualité réside dans les points suivants :

- Efficacité de l'acheminement du courrier et des colis,
- Rapidité d'intervention des services d'urgence,
- Faciliter le déploiement des réseaux (eaux, gaz, télécom, assainissement, fibre optique, solaire)
- Optimisation de la collecte des déchets
- Facilite le service à la personne
- Généralisation de l'usage du GPS
- Service des impôts
- Etc...



L'installation des panneaux débutera en décembre 2018 pour une durée d'environ 2 mois.

1°) L'obligation par la loi de se doter d'un **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** qui vise à réduire de 20% la consommation énergétique du parc d'éclairage public à l'horizon.....2018 (!)

2°) La nécessité de lutter contre le changement climatique, de protéger la biodiversité et de diminuer nos dépenses de fonctionnement,

nous ont poussés à travailler de concert avec Loire-Forez pour réfléchir à une meilleure manière d'éclairer notre commune. Plusieurs pistes sont en cours d'études :

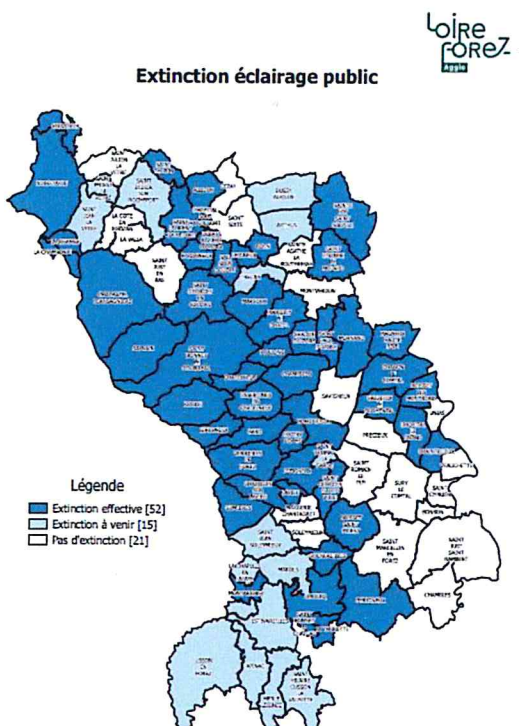
- suppression de certains points d'éclairage inutiles,
- extinction nocturne des points lumineux,
- renouvellement de certains luminaires anciens par des modèles moins énergivores.

Ce dernier point est très coûteux à mettre en œuvre et le remplacement ne se fera que progressivement, au fur et à mesure de l'obsolescence de l'appareillage. Nous allons donc d'abord travailler sur les deux premiers points, suppression et extinction.

Au cours de cet hiver, et sur l'ensemble de la commune, nous ferons un test de plusieurs semaines. Consécutivement à ce test, un sondage auprès des habitants sera réalisé pour demander le ressenti. Les réponses seront ensuite analysées et déboucheront ainsi sur les mesures les plus cohérentes à appliquer.

ci-dessous, quelques informations complémentaires :

1. Carte de l'extinction nocturne mise à jour au 1^{er} octobre 2018, sur le territoire de Loire-Forez Agglomération. Aujourd'hui 52 communes pratiquent l'extinction, 15 se sont engagées à y venir rapidement, et 21 ne la pratiquent pas encore (dont Margerie Chantagret)



2. Réduction du coût de l'éclairage public en fonction du nombre d'heures d'extinction (source Loire-Forez Agglomération)

Exemples d'horaires d'extinction possibles	Nombre d'heures d'extinction	Réduction des coûts sur la consommation et émissions de GES *
pas d'extinction	0	0%
0h00-5h00	5	45%
0h00-5h30	5,5	49%
0h00-6h ou 23h30-5h30	6	53%
23h-5h30	6,5	58%
23h-6h ou 22h30-5h30	7	62%
22h30-6h	7,5	67%
22h-6h	8	71%

3. Impact de l'extinction nocturne sur la sécurité

Il est important de noter que selon la gendarmerie nationale, il n'y a pas d'impact sur le nombre d'incidents pendant les périodes d'extinction de l'éclairage public. Par ailleurs, les cambriolages sont majoritaires au cours de l'après-midi, entre 14h et 16h (source : Ministère de l'Intérieur).

Georges Boncompain
Dominique Bailly



ETAT CIVIL 2017

LES NAISSANCES :



Etienne, Harold, Marcel MORIN – PHALIPPON le 13/01/2017

Léna DESFONTAINE le 05/02/2017

Laïs BERGOUGNOUX le 13/03/2017

Victor, Brice, Daniel BRUEL le 27/05/2017

Gabin VOLDOIRE le 28/06/2017

Nathan, José FOURNIER le 29/06/2017

Giulia, Claudia FOURNIER le 29/06/2017

Timéo, Hugo ROCHE le 03/10/2017

Naël CLAIRET le 22/10/2017

Soanne, Marie-Léonie, Marcy TAILLANDIER le 17/12/2017

Louane TRONEL le 21/04/2018

Léo, Norbert, Albert PEILLON le 25/04/2018

Bastien, Guy, Jean ROUX le 08/05/2018

Lya, Lou, Marie TRONEL le 01/06/2018

Eléna, Viviane, Etiennette MATHEVET le 25/06/2018

Adèle, Ella, Apolline MORIN-PHALIPPON le 21/07/2018

Laura MONTET le 14/08/2018

Lenny GIRARD né le 16/11/2018

Jules LIOTIER né le 20/11/2018

Camille BREUIL née le 22/11/2018



UN SEUL MARIAGE en 2017 :

Lorenzo LASSABLIERE et Aurélie VIAL le 08/07/2017



... EN 2018



Mandana VITAL & Alexandre BORY le 20/10/2018

PACS



Baptêmes républicains



Etienne et Adèle MORIN-PHALIPPON le 06/10/2018



Le 29/05/2017, Jules JARRAFOUX 10

Ils nous ont quittés :

Raymond JAYOL le 23/03/2017

Nicole BREUIL épouse MASSON le 06/04/2017

Marie Eugénie LADRET veuve BASSET le 11/09/2017

Jean Yves GINHOUX le 01/10/2017

Marcel ROCHETTE le 16/10/2017

Yvonne OKABEN veuve TOLBANOS le 01/12/2017

Marie, Alice, Paulette MONTET épouse BROUSSON
le 12/02/2018

Jeanne TRANCHAND épouse PHALIPPON le
10/09/2018

Yvette FREYCENET épouse FERREOL le 18/11/2018

VIVRE ENSEMBLE

- SECURITE ROUTIERE RAPPEL

Le malheur est si vite arrivé.... Et n'arrive pas qu'aux autres !!! Pensons à nos enfants et à nos proches

Les règles du code de la route s'appliquent à tous : motos, voitures, tracteurs et autres engins (agricoles, travaux publics, poids lourds, etc.) vous devez réduire votre allure dans les rues du village, des lotissements et des hameaux. Il existe une limitation à 50 km/h lorsque vous franchissez les panneaux d'entrée de l'agglomération. Vous devez la respecter.

Merci d'avance pour votre prudence et votre civisme

- BRUIT de VOISINAGE

Pour le bien et la tranquillité de tous, il y a des règles de bases à respecter, nous vous les rappelons ci-dessous, elles ont été fixées par un arrêté préfectoral

- ARRETE PREFECTORAL N ° 2000/074 RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Article 1 : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution,
EST INTERDIT DE JOUR COMME DE NUIT.

Article 7 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Article 8 : Les propriétaires et responsables d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant ces animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

(L'arrêté complet peut être consulté en mairie.)

PROPRETE DE NOTRE VILLAGE

Il est demandé à chacun de rentrer les containers à ordures à l'intérieur de leur propriété et ne pas les laisser en attente devant leur maison ou leur « bateau », de façon à éviter lors des grands vents que ceux-ci ne se renversent et que les déchets ainsi libérés ne se dispersent dans les rues du village et les jardins des voisins.

- Nos AMIS LES BETES

Nous rappelons l'interdiction de laisser divaguer les chiens et les chats sous risque de mise en fourrière.

Tout animal en présence de son propriétaire doit être tenu en laisse sur la voie publique

- REDUISONS NOS DECHETS

Afin de limiter les coûts et les taxes de collecte des déchets qui exploseront dans le futur si nous en trions pas plus nos déchets, Loire Forez Agglomération en charge de ce service a décidé de réaménager les ramassages.

Nous vous informons donc, qu'à partir de février 2019, la collecte des déchets ménagers aura lieu alternativement une semaine sur deux, une semaine les bacs gris, la semaine suivante les bacs jaunes.

**ARROSAGE AUTOMATIQUE - POMPE - FILTRATION
RÉSERVE D'EAU - MICRO STATION D'ÉPURATION**



CHOMAT

182 Rte de Bonson
42170 ST JUST ST RAMBERT

Tél. 04 77 52 30 66

www.chomat-arrosage.fr



FORMATION VL / PL

ÉCO CONDUITE

secondeuite.formation@orange.fr

Le bourg

42560 Margerie Chantagret

HERVÉ AFONSO 06.70.45.92.50

Séconduite Formation

MARBRERIE LAVEILLE - QUET

Caveaux Monuments dans tous granits

Tous travaux funéraires - Gravures - Réfections

Articles funéraires - Fleurs

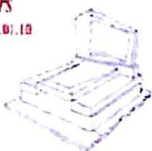
Habilitation travaux de forerages n°95 42 01 10

Atelier - Bureau - Magasin - Expo :
24 chemin de Chézieux - ZA de Chézieux
42600 MONTBRISON

Tél : 04 77 76 00 54 - 04 77 58 28 48

Bureaux annexes : 22 bd du Verney - 42380 ST BONNET LE CHATEAU - Tél : 04 77 50 12 66
Rue sous l'Église - 63660 ST ANTHEME - Tél : 04 77 50 28 48

www.marbrerie-laveillequet.fr



R. MONIER

Boulangerie - Pâtisserie

Le Bourg - Margerie Chantagret

Tel. 04 77 76 31 20

Du mardi au samedi de 6h à 19h30 le dimanche de 6h30 à 15h

- L'EAU UNE RICHESSE QUI N'EST PAS INEPUISABLE

Les étés 2017 et 2018 ont été très chauds et secs. De ce fait, les sources alimentant nos réserves d'eau se sont tarées et nos châteaux d'eau se sont vidés, nous avons donc dû acheter de l'eau potable, ce qui n'est pas sans conséquence pour le budget de notre Commune. Respectez donc bien l'arrêté préfectoral qui limite l'usage de l'eau en période de sécheresse.



A Gilles, pour l'entretien parfait des allées du cimetière, réalisé en vue des visites à nos Chers Disparus, à l'occasion de la Toussaint.

A Daniel, pour l'arrosage régulier du stade de foot réalisé cet été.

ECOBUAGE Le brûlage à l'air libre est interdit. Nous vous invitons à prendre connaissance de la fiche ci-jointe le concernant.



S.a.r.l. VALADIER
Matériel Agricole
Motoculture - Quad - Réparation
Vente Toutes Marques

Tél/Fax 04.77.50.11.17 valadier.mat-agri@orange.fr
Valinches - Gromelet - 42380 L'URIECQ



GUMIÈRES MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
PELLETS-CHARBON

34 Z.A. La Pra
42610 ST-GEORGES-HAUTE-VILLE

Tél./Fax 04 77 76 01 51
gumieres-materiaux@orange.fr

Olivier VACHERON
06 87 50 04 76

SARL MORIN VACHERON

Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Zinguerie

48, Impasse des Jardins
42600 ST THOMAS LA GARDE
04 77 58 29 77

sarlvacheron@hotmail.com

04 77 97 68 12

VERSION BEAUTE
SUCHET Laurène

Soins esthétiques et produits
de beauté

Le Bourg-Ancienne Ecole
42560 MARGERIE CHANTAGRET

du mercredi au samedi

9h-12h - 14h-19h (17h le samedi)

Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Le sachiez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,
- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.



... Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :



Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tonnes, déchets alimentaires... Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

Le broyage des végétaux

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux. Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des sites de broyage peuvent être aménagés par la collectivité.

La collecte au porte à porte

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.

La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

La région Rhône-Alpes dispose d'un parc particulièrement fourni avec 445 installations à la disposition du public harmonieusement réparties sur la région.



Les Alpagas de Margerie



Petit Cria deviendra grand

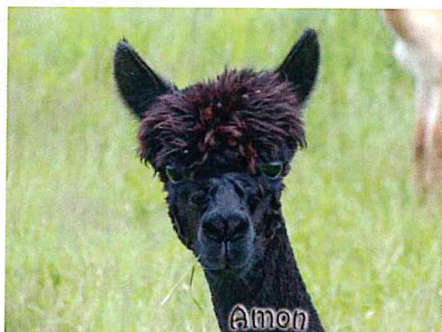
Me connaissez-vous ?

Mon histoire commence, l'été 2017, dans un pré de Margerie Chantagret. Là, se trouvent mes parents, deux Alpagas. Les éleveurs entendent le chant de mon père durant la saillie. Si tout se passe bien, dans quelques onze mois et demi, je naîtrai, moi, petit bébé Alpagas (appelé Cria). Je ferai la joie de l'éleveuse et la fierté de ma mère qui me nourrira, m'éduquera et me protégera pendant les 6 mois qui suivront ma naissance. Mon père sera, lui, reparti dans son parc avec les autres mâles.

Ce scénario s'est bien passé et cette année, me voilà, petite femelle couleur blanche née le 23 août 2018. Je m'appelle Galina et je suis la fille d'Alhéna et d'Appolo. Je vis avec les femelles et, de loin, j'aperçois les mâles. Ils sont au nombre de sept depuis l'arrivée, en mai dernier, de deux nouveaux, en provenance de Vieille Brioude, qui se nomment Kala, joli mâle marron de 3 ans et Amon, espiègle mâle de 2 ans.

Désormais, je me laisse vivre, couvée par ma mère, sous l'œil attentif de ma maîtresse. Vous me verrez peut-être au gré de vos promenades vers les Alpagas de Margerie. Vous me reconnaîtrez facilement, je suis la plus petite. Je vous attends pour vous dire bonjour. A bientôt

L'association des Alpagas de Margerie



Association des anciens combattants



Cette association regroupe les Anciens Combattants de Margerie de la guerre d'Algérie Maroc Tunisie.

Elle participe aux différentes commémorations au cours de l'année par une cérémonie avec dépôt de gerbe Monument aux Morts en présence de Mr le Maire et les membres du Conseil Municipal :

19 mars fin de la guerre AFN

8 Mai Armistice 39-45

11 Novembre Armistice 14-18

Au nom des Anciens Combattants et en mon nom personnel, nous remercions les habitants de Margerie, les parents avec les enfants de leur présence à ces cérémonies, en souvenir de nos soldats morts pour une France Libre, en souhaitant à cette jeunesse de ne pas connaître la guerre.

LE PRESIDENT M. RENDLA

ArCol Créatif

Ar Col Créatif

Depuis 12 ans, à la Goutte l'association dispense des cours de création « touche à tout » pour adultes ou pour enfants.

Peinture sur tous supports, sculpture de tissus, modelage avec pâtes à structurer, récup., scrapbooking,...

Venez découvrir les jolis locaux en bois, dans un endroit calme, lieu idéal pour la création !

Contactez nous :

Colette Moulin
04 77 76 72 99



Au fil de la Mare



Lors de la balade 2018

« Sur la trace des anciens moulins »

Au Fil de la Mare

Depuis 2014, l'association essaie de réaliser quelques actions autour des thèmes du patrimoine, historique mais aussi naturel, et de l'histoire locale. Parmi les objectifs initiaux, l'idée était d'intervenir sur les 3 communes de Soleymieux, St Jean et Margerie. Ces communes, outre leur proximité et la rivière la Mare comme « fil » commun, partagent la même histoire sous l'Ancien Régime : elles ont été créées, à la révolution, à partir de la même paroisse ! En 2014, l'exposition sur la guerre de 14-18 et la vie quotidienne à cette époque, avait concerné les 3 communes, avec la visite de nombreux habitants de Margerie.

Parmi les activités de l'association, on peut citer : la marche de la Mare chaque année en juin au départ de Soleymieux, ou les recherches historiques récentes présentées lors des commémorations du 11 novembre à St Jean et Soleymieux, ou la participation aux Journées du Patrimoine au Rousset et au Got certaines années. Nouveauté 2018 : la balade familiale « Sur la trace des anciens moulins », pour faire découvrir les anciens moulins et les vestiges d'ouvrages en rivière, réalisée en 2018, autour de ruisseau de Chantereine.

Si des personnes de Margerie sont intéressées pour participer à certaines activités, ou faire des propositions, elles sont bienvenues. D'autant qu'au printemps 2019, la balade familiale « Sur la trace des anciens moulins », devrait avoir lieu à Margerie et Soleymieux ; et parmi les ouvrages à découvrir, le Pont du Diable, point commun aux 3 communes ! Quant à l'histoire locale de la Grande Guerre, Margerie présente plusieurs particularités, comme les morts mentionnés à la fois sur les monuments de Margerie et de Soleymieux ! Mais il faudrait un peu de travail pour présenter ces particularités correctement. Alors, si le cœur, vous en dit....

contact : aufildelamare@orange.fr ou 04 77 76 70 98 - site www.aufildelamare.fr.

LES TEMES DE L'EXPOSITION
plus des thèmes de l'exposition de 2014, autres sont envisagés :

- la Mare, espace naturel d'eau, à redécouvrir, et à remettre en valeur, en relation avec les acteurs concernés ...
- la Mare et ses affluents, avec leurs anciens usages : moulins, biefs, ouvrages à préserver ...
- les sites et chemins à redécouvrir, et à remettre en valeur, des itinéraires à créer ...
- « le petit » patrimoine : lavoirs, loges de rigoles, pigeonniers, croix : inventaire à compléter, préservation et découverte à favoriser ...
- la généalogie : initiation aux recherches, liens avec le présent ...
- les métiers et savoir faire : les métiers disparus ou modifiés au 20^{ème} siècle, traces dans les familles ...

... et d'autres sont à inventer !

ATTENDUS POUR ANNOUS REJOINDRE

Vous pouvez adhérer, en soutien à l'association

Vous pouvez participer plus activement, par exemple si :

- vous souhaitez faire des recherches familiales, et vous ne savez pas comment démarrer,
- vous avez envie de faire partager vos connaissances sur tout ce qui est local,
- vous souhaitez participer à des actions pratiques sur le terrain ...
- vous êtes curieux des découvertes à faire, vous avez des idées à proposer,
- vous connaissez des personnes à rencontrer ...

« Qui prend le passé pour racine
A pour feuillage l'avenir »
Victor HUGO - Les Rayons et les Ombres

Pour tout contact :
Anne DAVID 04.77.76.70.98
Franz LYDANE 04.77.76.71.85

www.aufildelamare.fr
asso@aufildelamare.fr

Association
Au fil de la Mare
Hier et Aujourd'hui

Rechercher

Mettre en valeur

Promouvoir

le Patrimoine et l'Histoire locale

à Soleymieux, St-Jean, Margerie, éventuellement dans toute commune du canton de St-Jean

QUI SOMMES-NOUS ?

Fort de l'intérêt porté par les habitants de Soleymieux, St Jean et Margerie lors de l'exposition « Nos villages en 14-18 », présentée lors des Journées du Patrimoine 2014 à la salle des fêtes de Soleymieux, sur :

- la Vie quotidienne
- et nos morts à la guerre : qui sont-ils ? leur parcours, leur famille,

Le groupe de personnes à l'origine de ce projet a constitué une association loi de 1901 pour poursuivre l'action engagée.

UN NOM

Le nom utilise le terme de « fil » pour évoquer plusieurs thèmes, notamment :

- « le cours de la rivière la Mare, trait d'union du territoire concerné,
- « le fil du temps, et donc le déroulement de l'histoire locale,
- « les anciennes usines qui utilisaient la force motrice au fil de l'eau.

Le nom de l'association fait référence à la rivière la Mare, au sens de son bassin versant et pas seulement de ses rives, bassin versant qui intéresse toutes les communes du territoire.

UN TERRITOIRE

Le premier acte de l'association concerne les 3 communes Soleymieux, St-Jean et Margerie étendu éventuellement aux communes du canton de St-Jean-Soleymieux.

POUR FAIRE QUOI ?

Rechercher et découvrir,
Partager des savoir-faire,
Faire des recherches,
Faire des reconnaissances sur le terrain,
Redécouvrir l'environnement naturel proche.

Mettre en valeur, Protéger,
Initier les communes à mener des actions,
Participer à certaines actions,
Accompagner des initiatives de particuliers,
Etre en lien avec d'autres associations.

Recueillir témoignages et photos,
Poursuivre la recherche de photos,
L'entretien de témoignages d'anciens,
Trouver tout document privé d'intérêt général.

Faire connaître, Animer, ...
Présenter le résultat des recherches,
Organiser des moments festifs,
Participer à des manifestations extérieures,
Réaliser des documents et publications,

Association « Au fil de la Mare » Siège social : Mairie de Soleymieux - 42650 Courriel : asso@aufildelamare.fr

La Bibliothèque

La bibliothèque de Margerie-Chantagret s'inscrit dans une véritable dynamique. En effet, depuis sa création en 2012, les bénévoles ont toujours été très présentes.

Les objectifs de ce service public sont :

- Le droit à la lecture et au savoir pour tous, petits et grands.
 - Le maintien des échanges dans notre communauté rurale et de mettre en valeur ce lieu de convivialité.
 - La continuité des échanges avec les enfants de l'école. Les différents professeurs des écoles nous apportent leur soutien en favorisant cet accueil.
- Chaque classe vient une fois par mois, à tour de rôle.
- Les enfants apprécient et attendent avec impatience ces moments de partage. Ils sont très attentifs, captivés par les histoires racontées par les jeux et aussi la musique qui joue un rôle très important tant au niveau de la concentration, de l'écoute. Toutes ces activités proposées développent l'imagination et permettent de travailler la mémoire.



Le livre est un véritable outil d'ouverture. C'est un vecteur de développement de l'éducation, un formidable moyen d'échange culturel.

Le fonctionnement de la bibliothèque s'organise autour d'échanges de livres, deux fois par an, et l'achat de livres pour notre fond propre.

Les réservations sont nombreuses. Les livres arrivent par navette tous les 15 jours et sont réceptionnés par les bénévoles directement à la bibliothèque.

L'équipe de bénévoles est à votre écoute. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, venez rejoindre l'équipe.

Rappel des Horaires de la bibliothèque
Mardi : 16 h à 18 h 30
Samedi : 10 h à 12 h



Tout en boule

L'association "TOUT EN BOULE" a été créée en janvier 2018. Elle comprend 15 membres de jeunes des alentours désireux de pratiquer la pétanque.

Président : LACHAT Rémi
 Vice Président : MORIN Kévin
 Secrétaire : FRECON Laurine
 Trésorière : HUMBERT Charlotte



Notre 1ère manifestation a été le concours de boule le 03 juin 2018 sur le parking de l'école. Nous avons eu 48 doublettes. Nous tenons à remercier Mr le Maire, le comité des fêtes pour nous avoir prêté du matériel ainsi que tous les sponsors.

Toutes les personnes présentes nous ont félicité pour cette journée. Notre 2ème manifestation a eu lieu un bal à la salle des fêtes le samedi 15 septembre 2018

Créé en 2014 notre association de loisirs créatifs se retrouve un vendredi sur deux, de 18 h à 21 h à la salle des associations de Margerie-Chantagret. Nous partageons nos idées et notre savoir-faire en couture, broderie, création de bijoux, déco de Noël, de Pâques et bricolage divers ...

*Les Petites
Bricoleuses*

Diverses réalisations



Rachel LACOUR
0477763224
0672893362
rachelacour@gmail.com

Compagnie Music Hall

Cette année, en janvier 2018, dans le cadre du Festival des Poly'sons, la Compagnie Music-Hall, (*lauréate de l'appel à projet lancé par le Théâtre des Pénitents de Montbrison*), présentait un spectacle de reprises de chansons écrites sur des textes de Pierre Delanoë.

A ce propos, en voici la critique, de la part des élèves du Lycée de Beauregard.

Les élèves du Lycée Beauregard critiquent Poly'Sons !

"Soirée Reprises/Surprise - Vendredi 12 janvier - Théâtre des Pénitents

Lors de la soirée du vendredi 12 Janvier du festival des Poly'sons, la salle était pleine pour accueillir deux parties liées par le même amour de la chanson française. Le groupe amateur « Compagnie Music-Hall » composé de quatre hommes (trois musiciens un chanteur) et de quatre femmes (toutes chanteuses) a interprété les plus grands tubes de la chanson française écrits par Pierre Delanoë, des plus tristes (Et maintenant chanté par Gilbert Bécaud) aux plus joyeux et enfantins (Maya l'abeille). Bien dirigée par son président Freddy Costechareyre, la compagnie a mis en avant des artistes talentueux, chanteurs aux voix atypiques comme musiciens. L'équilibre de la musique est bien respecté avec un accompagnement musical peu fourni mais de grande qualité, avec une basse acoustique, une batterie, un accordéon numérique qui permet au groupe d'avoir des sonorités de saxophones, de clavier et d'autres encore... Les solistes savent mettre l'ambiance et interagissent agréablement avec le public, ce qui rend l'écoute très plaisante ; aussi sommes-nous plongés avec bonheur dans l'atmosphère des années 60 à 80, nous laissant guider par les artistes dont la passion illumine le visage. Ostensiblement cela correspond à une bonne madeleine de Proust, pour une grande partie du public. Les effets de lumière accompagnent bien les mises en scène de François Jacquet, afin de rendre la prestation plus attrayante. En plus de reprendre ces tubes, ils savent également les réarranger à la manière de Et si tu n'existais pas de Joe Dassin transformée par des rythmiques et des sonorités exotiques



La Chasse à Margerie

La société de chasse de Margerie est une association dynamique composée de 22 membres et co-présidée par Philippe Rey et Romain Lachat.

Les principales espèces chassées sont le petit gibier (perdrix, lièvres,...), les oiseaux migrateurs (grives, pigeons, bécasses, ...) et le grand gibier (chevreuils et sangliers).

La chasse c'est avant tout une complicité entre le chien et son maître ; sans cette complicité la chasse perdrait toute sa saveur. Elle se pratique avec des chiens de différentes races (chiens courants, chiens d'arrêt, broussailleurs, retriever,

Chaque année, nous réalisons des travaux d'entretien de certaines parcelles agricoles pour éviter qu'elles ne deviennent des friches impénétrables et y semons des cultures « faune sauvage » afin de permettre aux animaux de se nourrir en hiver.

La parcelle de fleurs, présente à l'entrée du village en venant de Montbrison, a été semée pour permettre aux abeilles de trouver du nectar pour le transformer en miel.

Dans le département de la Loire, les chasseurs sont au nombre d'environ 10.000.

Ils mènent de nombreuses actions de comptage de la faune sauvage, d'aménagement et de protection des milieux naturels. Par exemple chaque année, plus de 500 hectares de cultures sont implantées pour servir de refuge, de sites de reproduction et d'alimentation à l'ensemble des animaux sauvages qu'ils soient gibiers ou espèces protégées ; plusieurs kilomètres de haies sont replantés et plusieurs centaines de kilomètres de haies sont préservés et entretenus avec l'aide des agriculteurs.

Chaque année les chasseurs participent à la préservation et à l'aménagement de 1500 hectares d'étangs dans la plaine du Forez. Afin de



mieux faire connaître ces étangs ils ont créé la Réserve de Biterne sur la commune d'Arthun à proximité de Boën. Vous pouvez venir visiter ce site toute l'année avec un parcours découverte et une muséographie en prenant rendez-vous avec « La Maison des Etangs du Forez » au 0477762312.

Pour terminer ce rapide tour d'horizon, les chasseurs de Margerie participent au comptage des lièvres et des chevreuils ainsi qu'à la capture des oiseaux migrateurs pour les baguer afin de suivre leurs déplacements en hiver pour mieux protéger par la suite les sites indispensables à leur reproduction, ou à leur alimentation. Chaque année ce sont environ 30 bécasses des bois qui sont capturées, munies d'une bague et relâchées.

Afin de participer à l'animation du village et apporter notre pierre à l'édifice de la cohésion sociale de notre commune nous organisons chaque année, le premier dimanche du mois d'avril, une matinée tripes ou saucisses. Nous vous y attendons nombreux.

« Pratiquer la chasse c'est accepter une part de « l'animal sauvage » qui est en nous, c'est préserver l'instinct qui a été celui des premiers hommes et qui fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui »



Comité Sport et Loisirs

« Une année 2018 bien remplie »

Février : Assemblée Générale

Suite à l'élection de notre ex-président Georges Boncompain en tant que Maire de la commune, nous avons désigné une nouvelle équipe au conseil.

HERVE AFONSO co président

PATRICK JACQUEMONT co président

DANIEL BREUIL vice Président

ALAIN PINET Trésorier

CHRISTIAN BEAUNE trésorier adjoint

SABRINA LOUBATIERE Secrétaire

ELKE BEAUNE secrétaire adjointe

Chantal Breuil, Ludovic Mondon, Jean Paul Brouilloux, Jean claude Perrat, membres du conseil.

3 nouveaux bénévoles : Pierrot Phalippon, Patrice Faure et Jean Philippe Molles, soit une véritable équipe au Comité des Sports et Loisirs composé de **57 bénévoles** en 2018.

Mars : spectacle avec le groupe REMO : Un très bon groupe mais peu de spectateurs DOMMAGE les absents ont eu tort !

. **Marche du Printemps** avec 4 parcours et près de 400 marcheurs malgré le mauvais temps et toujours des ravitos très appréciés par les courageux intrépides des sentiers.

Avril : pièce de théâtre avec la troupe gum'en scène, une super pièce, beaucoup de rire, un bon moment !

Juin : Soirée remerciements 20 ans du comité

Il fallait fêter ça ! 20 ans de bénévoles pour certains ! !!

. **Fête de la Musique** avec 4 groupes musicaux et 2 chorales (en collaboration avec le Patchouli) un beau succès !

Juillet : Fête patronale avec magnifique Corso : merci aux nombreux participants et Associations

Quelques chiffres : 520 soupes aux choux, 515 spaghettis , 112 doublettes pétanques et beaucoup de monde pendant les 3 jours de fête

Octobre : Vide grenier..... à la recherche des trésors cachés !

Don du sang..... pour le bien de tous

Décembre : Conférence maladie de Lyme avec le docteur Marc ARER Prévoyance et informations médicales.

Nous vous invitons à partager la page facebook du Comité (**258 amis**) et diffuser largement toutes les manifestations organisées à Margerie Chantagret.

Des projets pour 2019 se mettent progressivement en place, nous vous encourageons à venir nous rejoindre, pour apporter vos idées et votre bonne volonté, ensemble nous pourrons progresser et apporter de la vie et de la bonne humeur à notre si joli village !

MERCI A TOUS !

Nos vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2019



Le Sou des Ecoles

Tout le monde en entend parler !

Mais personne ne sait vraiment pourquoi il existe

Pourquoi est-il si important pour nos enfants ? A quoi sert-il ?

Le Sou des Ecoles est une association de parents bénévoles dont le but est de réunir les fonds nécessaires à :

- la réalisation des projets scolaires qui ne verraient pas le jour sans la contribution financière de l'Association (sorties , transports ,intervenants...).

-l'organisation d'un spectacle de Noël avec la venue du Père Noël et des cadeaux pour tous les enfants et pour les Classes

-La kermesse de l'école : en fin d'année scolaire, très attendue des enfants !!

-L'achat de matériel pour l'école (matériel pour la pratique de différents sport) ou pour la garderie.

Les activités proposées par le Sou des Ecoles sont diverses et variées :

-Vente de pizzas

-Spectacle de Noël

-Vente de Sapins

-Vente de muguet

-Soirée dansante

-Ventes de cidre

Pour l'année 2017/2018, de nouveaux parents ont intégré l'association et de nouvelles idées ont été expérimentées :

-Vente de Plants/Fleurs : Vente sur la place de la Mairie lors du marché le vendredi matin. Très bon moment partagé avec les autres marchands. Nous remercions les parents d'élèves, les habitants de notre commune et la Mairie pour leur participation.

-Un concours de Puzzles : le dimanche 28 janvier après midi à la salle des fêtes. Très bonne expérience et un après-midi sous le signe de la bonne humeur.

-Une tombola : des tickets à gratter ont été vendus, de nombreux lots ont été distribués dont une tablette, une perche selfie ...

L'année a été propice puisque le Sou des Ecoles termine l'année avec un bénéfice.

Nous remercions tous les parents qui participent de près ou de loin aux manifestations, tous les habitants de notre commune et la Mairie de Margerie pour leur participation.

L'Assemblée générale a eu lieu le 21/09/2018.

Suite à l'assemblée extraordinaire du 9 octobre, un nouveau bureau a été constitué pour l'année scolaire 2018/2019:

- *Sylvain PEILLON et Philippe JUSTE, Co-présidents*

- *Christelle JEAN, trésorière*

- *Audrey DELAYE, vice-trésorière*

- *Séverine BAYLE, secrétaire*

- *Maud LE CALVEZ, vice-secrétaire*

Une nouvelle équipe pleine de dynamisme !



Entente Sportive Haut Forez

Entente Sportive Haut Forez



Siège social : Mairie 42560 Soleymieux

L'Entente Sportive Haut Forez est depuis 2003 bien ancrée dans le paysage sportif des six communes Boisset Saint-Priest, Chenereilles, Margerie-Chantagret, Marols, Saint-Jean Soleymieux et Soleymieux.

L'Entente Sportive Haut Forez est depuis 2003 bien ancrée dans le paysage sportif des six communes Boisset Saint-Priest, Chenereilles, Margerie-Chantagret, Marols, Saint-Jean Soleymieux et Soleymieux.

Forte de cette saison 2018-2019 et de ses 230 licenciés répartis sur 12 catégories, l'ESHF a pour vocation d'accueillir, sans distinction, garçons et filles désireux de s'adonner à la pratique du football que ce soit sous une forme loisir ou compétitive.

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2018 l'ensemble du Conseil d'Administration a été remanié. Il en ressort, à l'issue d'un vote, ce qui suit

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

* COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Marie-Odile BORY

Vice-présidents : Marie-Laure PUGNIERE /
Pierre-Yves PUGNIERE / Patrice DEVIDAL

Secrétaire : Annick POYET

Secrétaire adjointe : Béatrice DASSEAU POYET

Trésorière : Stéphanie THINARD

Trésorière adjointe : Amandine BROUILLOUX

* RESPONSABLES DES COMMISSIONS

Ecole de foot – Jeunes (joueurs nés de 2004 à 2012) :
Samuel BERNOU

Séniors (joueurs nés avant 2003) : Frédéric BORY

Infrastructures/Relation mairies : Gérald THINARD

Equipement : Yannick BOREL

Animations : Matthieu VITAL

Sponsors : Quentin NOAILLY et Sébastien VATAN



* MEMBRES ACTIFS

Au total 34 membres forment le conseil d'administration

Pour toutes informations n'hésitez pas à contacter : Marie-Odile BORY au 04 77 76 56 79

ou consultez notre site web <http://eshf.footeo.com/>

Paroisse

Paroisse Sainte Thérèse des Montagnes du Soir

La commune de MARGERIE CHANTAGRET fait partie de la paroisse Ste Thérèse, qui regroupe 19 communes des Monts du Forez, de St Bonnet le Courreau au nord, à Marols au sud.

L'alliance paroissiale Ste Thérèse et Ste Claire regroupe 28 communes soit 31 clochers.

Le Père Bruno CORNIER (en médaillon à gauche) en est le curé. Il est aidé dans sa mission par les vicaires Rémi-Gabriel PERCHOT (en médaillon à droite) et bientôt Germain RAKOTONDRAVINO.

Les pères Bruno et Père Rémi Gabriel ont à cœur de mieux connaître les habitants de la paroisse.

Peut-être les avez-vous croisés ?



Les « coordinatrices paroissiales » Isabelle TOMBAZZI, pour Ste Thérèse et Anne-Marie BAYLE, pour Ste Claire sont à l'écoute des paroissiens et ont le souci de faire le lien entre les paroissiens, les différents acteurs paroissiaux, les prêtres et le diocèse.

Les prêtres retraités, Elie ROYET, résidant sur la Paroisse Ste Thérèse, Jean DUMAS et Daniel ALLEZINA, résidant sur Montbrison apportent leur aide.

Plusieurs groupes de croyants oeuvrent au sein de cette alliance dont :

- Le pôle « diaconie-santé » qui a pour mission de faire une place à chacun, tel qu'il est. Il a en particulier le souci des plus fragiles d'entre nous comme les personnes âgées, malades ou handicapées qui se sentent souvent seules et parfois oubliées. *Familles, voisins, amis, n'hésitez pas à communiquer les adresses de ces personnes à Sœur Jeanne qui pourra organiser des visites avec l'aide des bénévoles du pôle*
tél : 04 77 76 54 20, email : srovasnds@yahoo.fr
- Le pôle « enfance -jeunesse » : caté (en classe élémentaires, aumônerie (en collège et lycée), éveil à la foi pour les petits, weekend pour jeunes, scouts,...
- Le pôle adultes : fraternités locales, groupes de lecture de la bible, mouvements d'Eglise, initiation chrétienne...

Les préparations aux sacrements : baptême, 1^{ère} communion, confirmation, mariage, sacrement des malades, sont aussi proposées.

Vous pourrez retrouver une feuille contenant tous les contacts utiles, soit affichée à l'église, soit en téléchargement sur notre blog, soit dans la cure Notre Dame.

Adresse mail : paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr

Coordinatrice paroissiale : Isabelle TOMBAZZI,
CENTRE PASTORAL, Le Bourg, 42560 SOLEYMIEUX

Tél : 04 77 76 59 17, courriel : isabelle.tombazzi@diocese-saintetienne.fr

Accueil : la paroisse vous accueille à la cure Notre Dame à Montbrison, 6, rue Loys Papon, 42600 Montbrison
tél : 04 77 96 12 90.

- du lundi au samedi de 9h à 12h
(permanences plus réduites en juillet et août)
- en période scolaire le vendredi de 15h à 18h.

Site Internet : www.diocese-saintetienne.fr, onglet « diocèse », puis « paroisses ».

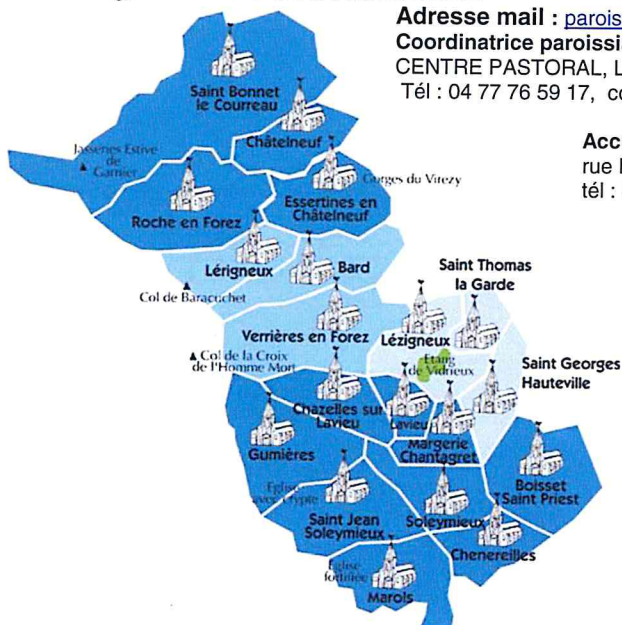
Blog commun avec la paroisse Ste Claire (Montbrison et environs):
www.paroissesainteclair-montbrison.org

Horaire des messes : <http://egliseinfo.catholique.fr/>

Pour recevoir les informations paroissiales par mail : bulletin mensuel, ... envoyer un mail à la paroisse .

Paroisse Ste Thérèse des Montagnes du Soir

Equipe communication : paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr



Les Parents d'Elèves



Les représentants de parents d'élèves de l'école de Margerie-Chantagret

Chaque année, nous sommes élus par les parents dont les enfants sont scolarisés dans notre école. Nous sommes pleinement associés à la vie de l'école, notamment en participant au conseil d'école.

Nous abordons l'ensemble des domaines de la vie de l'école : bâtiment, cantine, sorties scolaires, rythme de la semaine d'école, avis sur le projet d'école...

Nous relayons les observations formulées par les parents d'élèves.

A la demande, nous accompagnons les parents lors de rencontres avec les enseignants.

Face aux agitations de fin d'année scolaire et les départs supplémentaires constatés en ce début d'année, nous avons rencontré à plusieurs reprises l'inspecteur adjoint de l'académie pour lui faire part de nos inquiétudes.

Ce dernier a d'ailleurs initié un audit courant octobre dont il nous fera un retour au conseil d'école du 9 novembre.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.

Les représentants des parents d'élèves de Margerie Chantagret

Vincent FOURNIER, Eric FAYE, Emilie DAURAT, Julie CLAIRET, Nicolas BEAL

Fabien JENSEN, Olivier BAYLE

Contact :

Mail : parentsseleves.margerie@gmail.com

Tel: 04 77 76 09 43
 escaliers-du-forez@orange.fr
 Les Sagnes 42560 MARGERIE - CHANTAGRET
 www.escaliers-du-forez.fr

ACHAT - VENTE
MOTOS D'OCCASION
 PIÈCES DÉTACHÉES - ACCESSOIRES - ADAPTABLES - MCC
 CONTRÔLE DE CADRES AU LASER - BANC DE PUISSANCE

MOTOCAZ'42
 TÉL. 04 77 76 32 40 / PORT. 06 81 49 80 86
 Site : <http://MOTOCAZ42.fr> Email : motocaz42@wanadoo.fr
 LE BOURG - 42650 MARGERIE - CHANTAGRET

Le Club de l'Amitié



Toujours présent le Club de l'Amitié de Margerie Chantagret regroupe une quarantaine d'adhérents.

Créé en 1997, il réunit des adhérents de plusieurs villages avoisinants.

Divers jeux de société sont proposés, dans une très bonne ambiance, avec un sympathique goûter vers les 16 heures.

Au cours de l'année nous nous retrouvons pour des repas salles des associations et à l'extérieur.

Organisation de voyage au cours de l'année, sans limite d'âge venez nous rejoindre.

Merci à Monsieur le Maire et les membres de son Conseil Municipal de pouvoir se réunir les mardis de 14h à 18h Salle des Associations.

J'en profite pour remercier les membres du bureau pour le travail effectué.

Une association et une équipe qui marche main dans la main, et avec la présence de nombreux adhérents.



Le Président,
Mr RENDLA



Plâtrerie Peinture /
Plaquiste - Décoration

Entreprise Thierry Béraud

Z1 Les Loges - BP 40
42340 Veauce
Tél 04 77 94 77 47
Fax 04 77 55 28 79
Portable 06 86 18 01 95

Domaine de la Pierre Noire



Côtes du Forez

Vin d'Appellation d'Origine Contrôlée
Mis en bouteille à la propriété
Expédition de bouteilles

Maxime GACHET

Vigneron récoltant

Tél. 06 33 41 18 86

ou 04 77 76 08 54

domainedelapierrenoire@wanadoo.fr

Route de Margerie 42610 ST-GEORGES-HAUTE-VILLE

Siret N° 48447196600024

Dossier : Les Chauves-souris

Le nom "chauve-souris" tire son origine du terme grec "cawa sorix", terme désignant la chauve-souris qui littéralement signifiait "chouette-souris". Ce terme "cawa sorix" a été déformé au fil des années pour devenir "calva sorix" qui signifie mot pour mot "chauve-souris".

Longtemps méconnus, ces mammifères volants ont jadis été l'objet de préjugés et d'a priori négatifs. Les Chauves-souris sont des réussites exceptionnelles de l'évolution animale.

L'importance de leur rôle au sein de nos écosystèmes est incontestable, et elles méritent totalement la sympathie que certains osent leur apporter.

Voler avec ses mains

Les chauves-souris appartiennent à l'ordre des Chiroptères (« chiro » main et « ptère » aile). Leurs ailes sont, en réalité, des mains modifiées, dont chaque phalange peut se replier en vol dans les passages très étroits.

Cette main ailée peut servir de protection lorsque l'animal est au repos. Il s'en enveloppe alors, telle une grande cape isolante. Les ailes agissent aussi comme un régulateur thermique. Brassant l'air nocturne, elles contribuent à abaisser la température de l'animal en vol. Les chauves-souris ne se contentent pas de voler, certaines se déplacent avec agilité sur le sol, dans les branches ou sur les voûtes des cavités

Voir avec ses oreilles

Presque toutes les chauves-souris quittent leur gîte à la tombée de la nuit. L'essentiel des espèces s'oriente et chasse à l'aide de l'écholocalisation. Ce système, comparable au sonar du dauphin, leur permet d'évoluer dans l'obscurité la plus totale avec une extrême précision. Elles font partie des rares animaux qui peuvent donc "voir avec leurs oreilles".

La vue, si elle est tout à fait fonctionnelle, constitue l'un des sens les moins performants, l'ouïe et l'odorat étant particulièrement développés.

Un monde à l'envers

Presque toutes les chauves-souris passent une grande partie de leur vie la tête en bas.

Lorsqu'elles sont suspendues, leur poids exerce une traction sur des tendons qui maintiennent les griffes en position d'accrochage. Elles ne dépensent donc aucune énergie, même pendues pendant de très longues périodes.

Des insecticides naturels

En Europe, toutes les chauves-souris sont insectivores. En une nuit, elles peuvent consommer près de la moitié de leur poids en insectes variés tels que les moustiques et autres parasites problématiques pour l'Homme.

Mais elles dévorent aussi des papillons de nuit dont beaucoup d'espèces se développent aux dépens des cultures et des arbres fruitiers... Les chauves-souris se comportent donc comme d'excellents insecticides naturels, et ceci sans empoisonner ni le sol ni l'eau. **Il faut savoir qu'une seule pipistrelle peut manger jusqu'à 3000 insectes volants par nuit, principalement des moustiques et papillons nocturnes.**

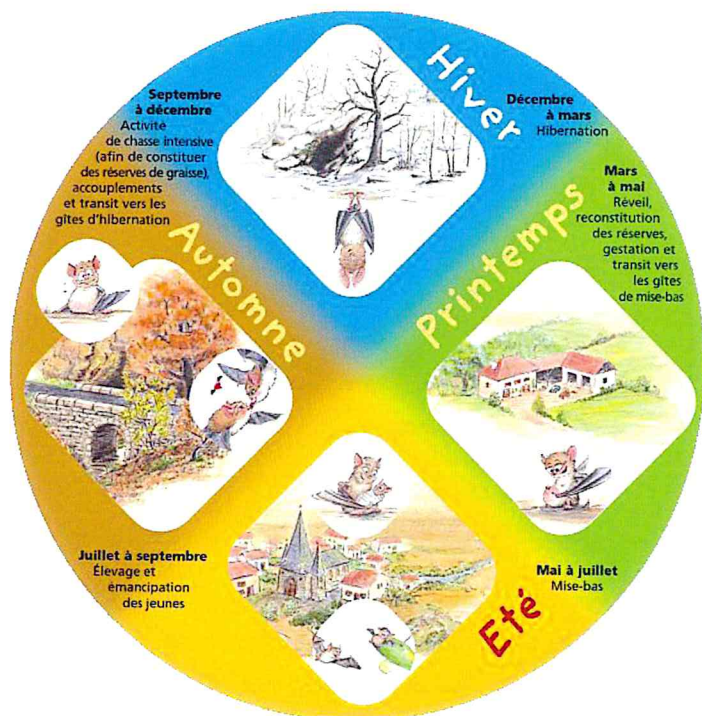
Toutefois, le nombre et le type de proies capturées varient, entre autres, suivant les espèces.

L'institut National de la Recherche Agronomique (INRA) a mis en place une expérience innovante qui a permis de mesurer l'efficacité des chauves-souris comme prédateurs de la processionnaire du pin. (Voir le lien très intéressant ci-dessous)

.../...

Un cycle biologique lié aux saisons

Les chauves-souris sont actives de mars à octobre, ce qui correspond à la période d'activité des insectes dont elles se nourrissent.



Dessin de François-Xavier LOIRET

Protégées par la loi

La régression des populations est due à la diminution des ressources en nourriture, à la modification des habitats, à l'éclairage nocturne, à la fermeture des clochers, à la disparition ou le dérangement des gîtes etc.... Une prise de conscience a abouti au fait que, en France, toutes

les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi de 1976

sur la protection de la nature, article L.411-1 du Code de l'Environnement.

Et à Margerie-Chantagret ?

Lors des inventaires effectués au printemps et à l'automne par la LPO (Ligue de Protection des oiseaux), parmi les 30 espèces que compte la région Rhône-Alpes, 6 espèces ont pu être observées à Margerie. Des indices de présence d'une 7ème ont été trouvés sur la commune :



Barbastelle : (photo LPO île de France)

envergure 262-292 mm

taille 45-58 mm et poids 6 – 13,5 g

Présence avéré



Pipistrelle commune : (photo ONF)

Envergure 180-240mm

Taille 36-51mm poids 3.5-8g

Présence probable



Petit Rhinolophe (photo LPO île de France)

Envergure 192-254 mm

Taille 37-45mm poids 5.6-9g

Présence observée



Oreillard (photo MH Chillet)

Présence observée d'une des 2 espèces
D'Oreillard présentes dans la Loire



Murin de grande (photo MH Chillet)

Envergure 350-430 mm
Taille 67-79mm poids 28-40g
Présence observée



Sérotine commune (photo via gallica)

Envergure 315-381 mm
Taille 47-53mm poids 6-15kg
Présence observée



Murin de Nattarer (photo obs. PICARDIE)

Envergure 245-280 mm
Taille 42-50mm poids 5-12g
Présence observée

Les chauves-souris sont très vulnérables et menacées par la modification de leur habitat. Une prise de conscience de leur importance, et quelques aménagements simples permettraient pourtant le maintien de leur population qui est indispensable dans le cycle fabuleux de la nature dont nous faisons partie.

Pour trouver des plans simples de nichoirs, ou pour en savoir plus :
LPO de la Loire : 11, rue René Cassin – 42100 Saint-Etienne 04 77 41 46 90 -
loire@lpo.fr

www.nuitdelachauvesouris.com

www.sfepm.org/chiropteres.htm


<http://www.inra.fr/Chercheurs-etudiants/Agroecologie/Toutes-les-actualites/Chauves-souris-et-processionnaires-du-pin>

Sources : LPO Loire - SFPEPM

Dominique Bailly



SARL CHAUT FOLLEAT
FOLLEAT Hervé
Terrassement. Aménagement
Assainissement indiv. ou collectif
Puits. Piscine. Démolition
Tél/Fax 04/77/76/31/03
09/60/45/10/65



Fontamalar
42560 SOLEYMIEUX
herve-folleat@orange.fr
Portable 06/30/10/34/06

Cette année, des hortensias ont été plantés le long de l'église, avec bâche et pouzzolane pour éviter la pousse de mauvaises herbes. Notre employé communal, Gilles, est venu spécialement et bénévolement..

Deux parterres de fleurs ont été aménagés devant notre école avec pérowskia et fleurs annuelles.

En automne ont été plantés à côté du city-stade, quatre arbres fruitiers qui donneront des fruits à récolter par les habitants, ainsi que des arbres d'ombrage pour les tables de pique-niques.

Des arbres ont également été plantés le long du stade de foot pour faire de l'ombre aux nombreux supporters.



Nous souhaitons remercier l'ensemble des bénévoles (habitants, classards, élus) qui ont participé à l'embellissement du village par le travail accompli.



Tour Loire Pilat Forez

Le samedi 26 août 2017 à 15h, les 85 coureurs sont arrivés par la D102 route de St Anthème pour prendre la direction D102 route de Boisset, pour un parcours de 110,3 KM avec un dénivelé D+1189m, cette épreuve a mobilisé 14 signaleurs.

Le samedi 25 août 2018 à 15h30 les coureurs sont arrivés par la D102 route de Boisset pour prendre la direction D5 route de Montbrison, pour un parcours de 100,6 km avec un dénivelé D+1692 m, cette épreuve a mobilisé 12 signaleurs.

Nous remercions les nombreux bénévoles « signaleurs » qui ont permis d'assurer la sécurité requise pour cette manifestation sportive.

Margerie, un carrefour de voies

Avant la Révolution, modeste village dépendant de la paroisse de Soleymieux, le bourg de Margerie présente néanmoins une occupation depuis l'Antiquité. En effet l'habitat c'est développé le long de deux grands itinéraires : la voie d'Aquitaine (connue sous l'appellation médiévale de Bolène) et l'itinéraire de Saint-Rambert aux voies d'Auvergne (cf. fig. 1).

Voie d'Aquitaine

Dès le 1^{er} siècle de notre ère et peut-être dès l'époque gauloise, c'est une importante voie de communication. A l'époque romaine, elle relie Lyon à Rodez puis de là vers Bordeaux ou Narbonne (cf. fig. 2). Elle deviendra au Moyen-Âge, l'un des chemins emprunté par les pèlerins pour rejoindre Saint-Jacques-de-Compostelle, via le Puy-en-Velay.

Elle entrait dans le Forez à Feurs et en sortait à Pontempeyrat (Usson-en-Forez) après avoir traversé, entre autre, le village de Margerie du nord au sud (cf. fig. 1/3). Des prospections aérienne, pedestre ainsi que des fouilles permettent de suivre la quasi intégralité de son parcours. Le tracé médiéval se superpose approximativement à celui de l'époque romaine.

Les découvertes du XIX^e siècle et les prospections archéologiques du GRAL donnent des indices de sites gallo-romains le long de cette voie, au sommet et aux alentours du Mont Marcoux (cf. fig. 3) : statuette de bronze du dieu Mercure (cf. fig. 4), sépulture, tuiles romaines, céramiques commune, sigillée de Lezoux et métallescente (cf. fig. 5/6). Tous ces indices laissent supposer une structure d'accueil liée au passage de la voie et un sanctuaire dédié au dieu Mercure.

Axe Saint-Rambert aux voies d'Auvergne

Dans les archives, il est nommé le chemin du terrier du prieuré de Saint-Rambert au prieuré de Gumières et traversait le village d'est en ouest. Il arrivait à Margerie par Fontamalard, au pied du Mont Marcoux. Une branche partait en direction du château du Rousset, tandis que l'axe principal longeait les limites du relief en direction de Gumières et de la Sauvetais (Puy-de-Dôme) et se raccordait aux voies d'Auvergne. Il y a quelques années, il était encore dallé sur une partie de son parcours.

Les découvertes du XIX^e siècle et les prospections archéologiques du GRAL donnent des indices de sites gaulois et gallo-romains le long de cette voie, aux alentours du Pic de Bussy : amphores, tuiles romaines, céramiques (commune, sigillée de Lezoux), meule. Sur le pic, une découverte majeure a été faite en 1840. Lors d'un défrichage, une nécropole de l'Antiquité tardive ou mérovingienne a été mise au jour, reposant sur un sol jonché de tuiles et d'amphores. D'une surface d'un hectare, le site a révélé des cercueils en bois ou en pierre, orientés à l'est et marqués d'une croix, des urnes et surtout 24 monnaies des empereurs Maximin et Maximien (III^e/IV^e siècles). L'orientation des sépultures à l'est et la présence du symbole de la croix en feraient un cimetière chrétien tandis que la découverte des monnaies (cf. fig. 7), dont la circulation a pu perdurer jusqu'au Ve siècle, placerait ce site parmi les plus anciens lieux de sépultures chrétiennes du Forez.

Ces deux axes se croisaient à Margerie, au Casson. L'emplacement était marqué par la croix du même nom, déplacée au bord de la nouvelle route, au siècle dernier. Plus ancienne croix du Forez (après celle de Saint-Etienne-le-Molard), et datée du XIII^e siècle, elle possède une niche destinée aux oboles des voyageurs.

En savoir plus :

M. Busseuil, J. Verrier : Bilan des prospections sur la commune de Margerie-Chantagret et Soleymieux in Bulletin du GRAL n° 10

M. Busseuil, J. Verrier : Bilan des prospections sur la commune de Saint-Jean-Soleymieux et Marols in Bulletin du GRAL n° 11

M. Busseuil, J. Verrier : Bilan des prospections sur la commune de Saint-Georges-Hauteville in Bulletin du GRAL n° 12

M. Busseuil, J. Verrier : Bilan des prospections sur les communes de Boisset-Saint-Priest et Lavieu in Bulletin du GRAL n° 13

M. Busseuil, J. Verrier : Bilan des prospections sur la commune de Gumières in Bulletin du GRAL n° 15

Verrier J. : La Bolène, voie romaine et chemin romieu en Forez, hors-série GRAL

Illustrations

Figure 1 : carte des itinéraires passant par Margerie ; DAO M. Busseuil

Figure 2 : extrait de la carte de Peutinger (copie réalisée vers 1265 d'une carte romaine réalisée vers 350 où figurent les routes et les villes principales de l'Empire romain) ; <https://omnesviae.org/fr/>

Figure 3 : les itinéraires à Margerie, détails ; DAO M. Busseuil

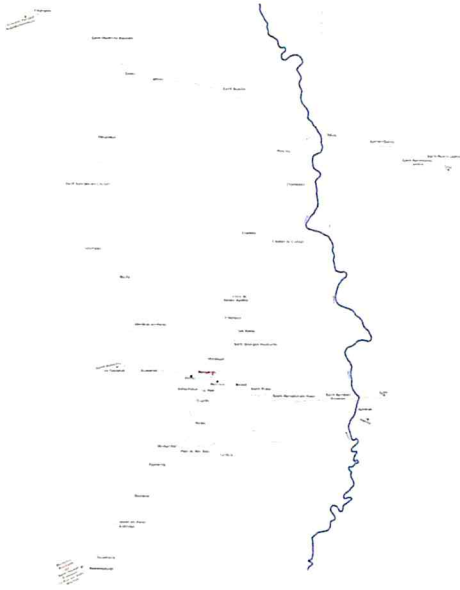
Figure 4 : statuette du dieu Mercure ; origine Mont Marcoux (?) ; SHA de la Diana

Figure 5 : céramique métallescente, II^e siècle

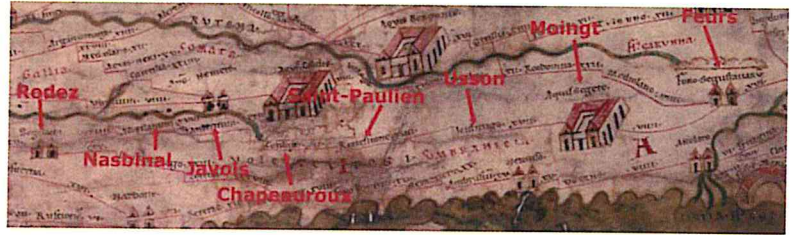
Figure 6 : céramique sigillée, II^e siècle

Figure 7 : bronze radié Maximien Hercule, collection privée

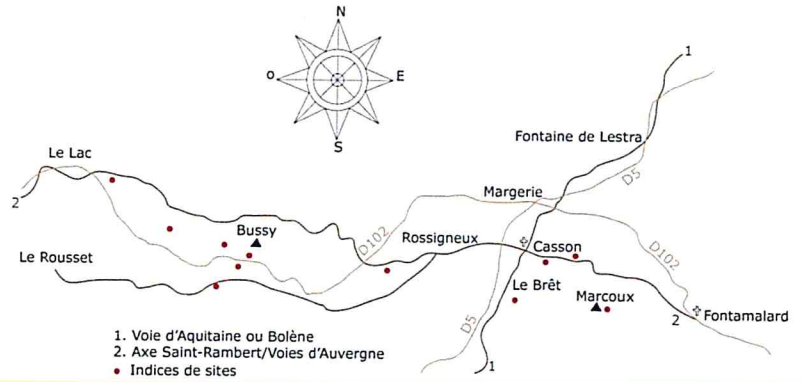
1.



2.



3.



4.



5.



6.



6.



7.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

*Une banque proche de ses clients
 pour tous vos projets personnels,
 professionnels, associatifs, assurances et téléphonie
 vous accueille dans ses nouveaux locaux*

18 T Bd Lachèze • 42600 MONTBRISON
 Tél. 0820 82 54 42
 E-mail : 07251@creditmutuel.fr





Le repas des aînés de la commune sur le thème du printemps

« Il n'est pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, et de joie sans être partagée »

En cette belle journée de printemps, le 07 avril 2018, les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont convié les aînés de plus de 65 ans de la commune à partager le traditionnel repas à la salle des fêtes.

A l'heure du déjeuner, notre nouveau maire entouré des représentants du CCAS, a accueilli les 63 convives par un mot de bienvenue.

À table, ils ont pu tout d'abord apprécier la très belle décoration avant de déguster le menu concocté par « l'Atelier de Claire ».

Après ces réjouissances culinaires, il était bien temps de se dépenser un peu...

Le talentueux duo « les Carnoti » s'est donc chargé de mettre l'ambiance pour un après-midi musical placé sous le signe de la convivialité.

A l'issue de cette journée, tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine

Du 24 avril jusqu'au 3 juillet 2018, le CCAS de Margerie-Chantagret a organisé chaque mardi de 17h00 à 18h00 une activité poneys pour les enfants de l'école, âgés de 5 à 11 ans.

Ces séances se sont déroulées à l'écurie Chantereine de Soleymieux. Chaque enfant a pu participer au minimum une fois voir plus, suivant les disponibilités. Le transport était sous la responsabilité des parents.

Cette activité a permis aux enfants de découvrir le contact avec l'animal et d'acquérir l'équilibre et la motricité sur un poney. Une fois les poneys préparés à l'écurie, les enfants se sont dirigés avec leur poney, accompagnés de la

monitrice vers le manège ou en extérieur où ils ont pu chevaucher leur monture...

Pour varier les plaisirs, ils ont jonglé ainsi entre exercices ballades, voltiges... sans en oublier les soins aux poneys.



Semaine Bleue

Dans le cadre de la **semaine bleue**, le CCAS a invité les seniors de la commune et de ses alentours à un spectacle MARIOCA au Zénith de Saint-Etienne, le jeudi 18 octobre 2018 à 14h30. Un car a été prévu pour le déplacement.

12 chanteurs et danseurs de la Compagnie "La Revue du Soleil" ont fait voyager nos seniors à travers un spectacle composé de ballets majestueux, de costumes incroyables de sensualité, de beauté et d'une énergie débordante.

Ils ont passé un après-midi de fête, aux rythmes chaloupés de ces refrains que nous connaissons tous et la bonne humeur de ce spectacle unique.



Un véritable initiatique et

parcours interactif au cœur de l'Amérique Latine et des Caraïbes.

... Un parfum de vacances !

Goûter de Noël 2017 pour nos aînés



Dans le cadre des fêtes de fin d'année, et comme l'année précédente, les membres du CCAS ont convié les aînés du village âgés de 70 ans et plus, pour le goûter de Noël, afin de partager un moment de pure convivialité Pâtisseries et boissons étaient aussi au rendez-vous.

Il s'agit en tout cas d'une occasion qui, à coup sûr, a ravivé les papilles et les cœurs des aînés. Les personnes présentes ont reçu le traditionnel colis de Noël. Quant aux autres, il leur a été distribué à domicile.

Un grand merci à tous les bénévoles et les élus qui ont œuvré pour nos aînés, tant pour la préparation et la distribution des colis que pour recevoir, comme il se doit, nos jeunes retraités !

Qu'est-ce que la CONCILIATION ?



Une alternative au procès. Un mode de règlement amiable notamment des litiges de la vie quotidienne : Relations bailleurs/ locataires, Problèmes de propriété, litiges de la consommation, entre personnes, commerçants, banques, troubles du voisinages....

La conciliation est **gratuite, rapide, sans aléas**, les droits préservés, un accord officiel homologué par un juge à l'issue de la conciliation.

N'hésitez pas à saisir cette opportunité, le plus tôt possible, après la survenance d'un litige non résolu.

Comment joindre votre conciliateur ?

Par téléphone 06 31 87 51 20, par mail yves.lachaud@conciliateurdejustice.fr ou par courrier Tribunal d'Instance, Service civil, B.P.259, 42605 MONTBRISON



TRANSBOIS
Montet Truck & Jean Philippe
Pneumatiques - Accessoires - Pièces
Le Casson
42560 MARGERIE-CHANTAGRET
Tél : 04 77 76 31 52
transbois@wanadoo.fr

THEOLEYRE Yohan / CHAUVE Sébastien

**thé
chau
elec**

Électricité Générale Bâtiment
Neuf et Rénovation
Automatisme Portail
Chauffage
Antenne.....

20 Nouvelle Avenue
42550 USSON EN FOREZ

Tél/Fax : 04 77 46 44 03
Port. : 06 86 59 11 12
Mail : theochau.elec@orange.fr

VENEZ PROFITER DE NOS NOMBREUSES PROMOTIONS !

ETS Horticoles VERNET
Producteur

Géraniums, plantes à massif, plants de légumes, terreaux, poteries, etc.

Plusieurs milliers de plantes à découvrir dans nos serres !



Ouvert tous les jours, même le dimanche en mai

Rue des Vignes - MONTBRISON
04 77 58 24 76



Lotissement Le Suchet



La fête des voisins est un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur pour faire connaissance avec ses voisins et ainsi, renforcer les liens de proximité et lutter contre l'isolement.

Ce jour-là, les voisins se rencontrent et partagent un repas improvisé. Pour cette raison, chacun est invité à apporter un plat que tous se partageront.

Musique, pétanque, jeux.... agrémentent largement cette fête facilitant ainsi le dialogue avec chacun.

Lotissement
Le Gareton

La Goutte

Route de St Anthème

Restaurant Le moulin épicurius

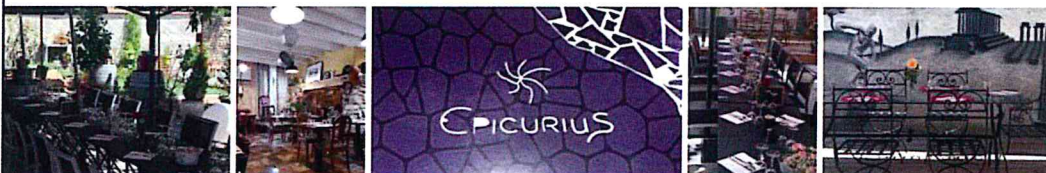
Installé au sein du village médiéval de Saint Marcellin en Forez, dans un ancien moulin rénové, le Moulin Epicurius vous propose une cuisine traditionnelle du terroir et méditerranéenne élaborée avec des produits frais et de saison.

Restaurant ouvert à midi : mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche, ainsi que les vendredis et samedis soirs (ouvert le jeudi soir d'avril à septembre)

Possibilité de réservation pour : les repas de groupes - séminaires
fêtes de familles - cocktails / apéritifs dînatoires - repas de fin d'année.

En semaine
Menu évolutif : 2/3 choix
entrées, de plats et de desserts
Formule express (2 plats) à 13,50€
ou
Menu complet à 17,50€

Les weekends et jours fériés
Menu du Moulin à 26€
ou
Menu Epicurius à 34€



15 Rue d'Outre l'Eau, 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
09 73 21 57 34 | 06 63 13 27 68 - moulinepicurius@forez.fr

PARTICIPATION CITOYENNE (VOISINS VIGILANTS)

Comme vous pouvez le voir aux entrées de village, un panneau « Voisins Vigilants » a été apposé depuis quelques temps déjà en dessous du panneau « Margerie Chantagret ».

Le nom du dispositif a changé, il s'appelle maintenant « participation citoyenne », mais la finalité reste la même :

- des personnes volontaires des différents quartiers de la commune permettront d'alerter la gendarmerie et les services municipaux de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. En aucun cas il ne s'agit d'une milice chargée d'intervenir directement.

Ce protocole « participation citoyenne » a pour but d'optimiser les actions de lutte contre les phénomènes de délinquance conduites par la gendarmerie nationale par une initiative complémentaire de proximité sur la commune.

Des réunions périodiques ont lieu, une ou deux fois par an, en mairie pour faire le point sur le système, ses résultats et son évolution. La dernière a eu lieu le 13 décembre 2018. Elle regroupait, les responsables de la Gendarmerie de St Bonnet / St Jean, les participants citoyens et le maire de la commune.

Liste des participants de la commune répertoriés :

BEAUNE Christian BONCOMPAIN Georges BONITEAU Jean-Louis BREUIL Daniel
 GARNIER Pierre GAUDARD Michel GONON André JACQUEMONT Patrick FAURE
 Marcel MONIER Nathalie NEEL Gilles PEYRARD Catherine PERAT J.Claude POIZAT
 Damien RENDLA Jean VACHERON Albert VALLET Christian VIAL Etienne

Vous reconnaitrez sûrement parmi ces noms un voisin, n'hésitez pas à le contacter, si vous êtes témoin de choses suspectes dans votre quartier.



La fibre à Margerie Chantagret

04 77 430 855

Prix d'un appel local

La fibre va révolutionner votre pratique d'Internet !

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Margerie Chantagret est financé par le SIEL-(Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire)(35%), Loire-Forez Agglomération (30%), l'État (25%) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (10%). Les travaux sont réalisés dans le cadre du programme THD42 qui vise à raccorder tous les foyers de la Loire en Très Haut Débit.

La fibre pour tous en 2019

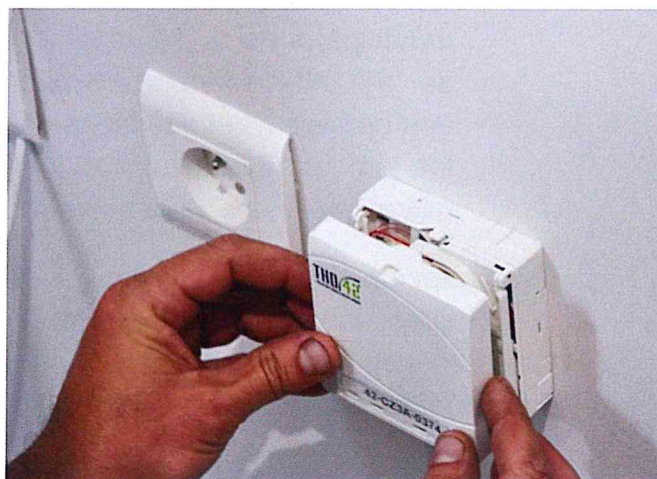
Les travaux de desserte locale sont en cours sur la commune. Il s'agit de créer le réseau fibre optique empruntant des fourreaux souterrains ou en aérien sur des poteaux. La fibre arrivera ainsi à proximité de chaque habitation/immeuble. Des contrôles auront lieu en début d'année 2019 pour vérifier l'intégralité des 360 lignes individuelles de la commune connectées au central fibre optique situé à Boisset-St Priest Environ 40 autres foyers de la commune (Rivoire, La Goutte, etc.) sont connectés au central de Gumières avec un calendrier similaire. Une réunion publique sera alors organisée pour expliquer la démarche de raccordement.

Demander son raccordement gratuit.

Suite à la réunion publique les habitants de la commune pourront se rendre sur le site www.thd42.fr et accéder à l'espace raccordement. Dans tous les cas, le raccordement sera gratuit et réalisé sous le contrôle du SIEL-TE.

Votre raccordement concerne la liaison en fibre optique de votre habitation depuis le domaine public et la pose d'une prise terminale optique chez-vous.

Préalablement à l'intervention de l'entreprise pour poser votre prise individuelle (PTO), il est indispensable de vous assurer que le passage est possible dans le même cheminement que votre ligne téléphonique actuelle (fourreaux, gaines, goulottes) ou alors en faire reposer en parallèle par un artisan local. Le câble de fibre pourra aussi être collé en apparent sur les plinthes



Le raccordement est gratuit, mais pas les éventuels travaux annexes chez vous (percer un mur, déboucher une gaine seront à votre charge ;

Important.

Il est inutile de demander un raccordement si l'on ne souhaite pas s'abonner à la fibre. Une prise THD42 ne donne pas de valeur à un maison, ce qui compte c'est qu'elle soit raccordable et ce sera le cas pour toutes les habitations de la commune. Si la maison est vendue, le nouveau propriétaire pourra simplement faire une demande de raccordement gratuit auprès d'un fournisseur. Cette gratuité est prévue jusqu'en 2025.

Choisir votre Fournisseur d'Accès Internet fibre

A ce jour, 7 Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) ont annoncé qu'ils seront présents sur la commune. Il s'agit de Nordnet, Ozone, La Fibre Vidéo Futur, Knet, Bouygues Télécom, Coriolis Télécom et SFR.

Attention, le calendrier d'arrivée sur chaque commune est du ressort de chaque FAI. Celui-ci doit en effet installer ses propres équipements dans chaque secteur. Il se peut donc qu'un FAI vous indique que vous n'êtes pas encore éligible à ses offres, ce qui ne remet pas en cause votre éligibilité réelle à la fibre. Dans ce cas, vous pourrez donc contacter un autre FAI ou bien attendre l'arrivée du FAI de votre choix. Quel que soit le FAI, la qualité du réseau est la même puisque tous utilisent les infrastructures mises en place par le SIEL. D'autres FAI devraient arriver dans la Loire dans les mois à venir. www.thd42.fr

Emouvant 11 Novembre à Margerie

Ce dimanche 11 novembre 2018, avec un petit soleil et du vent, pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918, fin de la 1^{ère} guerre mondiale qu'une magnifique cérémonie a eu lieu devant le Monument aux Morts de Margerie, réunissant un très nombreux public.

Monsieur le Maire et les membres de son conseil, les Anciens Combattants de Margerie, une délégation de sapeurs-pompiers du corps des sapeurs-pompiers de St Jean-Soleymieux, des musiciens, mais surtout des enseignantes et leurs élèves de l'école de Margerie avec lecture de poèmes et chants.

Un public avec les anciens, mais un immense plaisir de voir de jeunes parents avec leurs enfants.

Une cérémonie particulièrement émouvante, avec lecture de nos soldats, les poilus morts pendant cette guerre, 30, pour notre village et ses environs, avec des deuils dans les familles, perte d'un être cher.

J'entends déjà faut-il encore célébrer le 11 Novembre ? Je pense qu'il faut continuer pour que nos futures générations n'oublient pas.

Au nom des Anciens Combattants et en mon nom personnel, je remercie très sincèrement tous les participants à cette cérémonie, un grand merci à notre Maire et les membres de son conseil pour cette magnifique organisation.

Merci à tous.

Le Président des Anciens Combattants.
Monsieur RENDLA.



Amicale des sapeurs-pompiers,

Nous avons recueilli 2 nouveaux sapeurs-pompiers en 2018, BARRIERE Céline issue de la section JSP Ouest Forez et ROUSSIER Lucas.

Comme toutes les années l'amicale a organisé des manifestations, moins nombreuses que les années précédentes mais toujours avec autant de partage, de rire, de complicité.

Tout d'abord la journée de Noël où nous nous sommes rendus au spectacle de Val Grangent à Andrézieux où nous en prenons plein les yeux comme à l'accoutumé. Nous avons ensuite partagé un goûter à la caserne en attendant l'arrivée du célèbre homme en rouge, qui fait le bonheur des grands et petits avec ses cadeaux. La journée s'est ensuite terminée par le partage du repas de Noël.

L'hiver arrive et comme toutes les années, les équipes prédéfinies parcourent le secteur afin de vendre le traditionnel calendrier. Nous en profitons pour remercier la population toujours prête à nous accueillir chaleureusement.

Arrive ensuite notre célèbre Saint-Barbe, remise de grades et médailles, suivi d'un apéritif à la caserne puis du repas dansant à la salle des fêtes de St Jean Soleymieux.

Cette année le repas a été dévié par l'équipe du restaurant La Forez'tiere de St Jean Soleymieux. Journée appréciée par tous les pompiers, fous rires, danses, partage

Cette année la majorité des pompiers ont participé au mois d'avril à la soirée au cabaret Saint Martin à Magneux-Haute-Rive qui a fini en boîte de nuit. Une soirée pleine de joie et de bonne humeur.

En juin, nous avons presque tous participé à la sortie Karting Performances Drive à St-Cyprien. Une après-midi sportive et intense et qui nous réunis autour d'un repas le soir.

Le 13 juillet 2018 comme depuis quelques années maintenant nous avons organisé notre traditionnel bal des pompiers accompagné du repas moules frites. Comme toutes les années la population a si répondre présente à cette manifestation et nous l'en remercions grandement.

En septembre, un groupe de personnes (pompiers et famille) rallie comme l'année passée l'Ardèche pour un week-end détente. La visite de la ferme aux crocodiles, les pétanques tardives, ou la piscine pour les courageux nous ont permis de passer un très bon moment tous ensemble.

REY Maxime, Secrétaire de l'amicale





**GARAGE
BARTHELEMY ALAIN**

Les Sagnes
42560 MARGERIE CHANTAGRET
Tél. **04 77 76 36 14**
Fax 04 77 76 31 56
barthelemy42560@gmail.com



Saulnier Ludovic
Boucherie charcuterie traiteur bar restaurant
15 RUE LEON PORTIER | 42610 saint romain le puy
TEL: 04 77 76 63 12



Home Finances
Courtiers en Prêts Immobiliers

CUISSON Pascal
Portable : 06 47 37 86 95 - Bureau : 04 77 96 15 66
p.cuissou@homefinances.pro

Financement, acquisition neuf ou ancien - Rachat de prêt - Conseillers financier
Investissement locatif - Regroupement de crédits - Création de SCI
3, Avenue alsace lorraine - 42600 Montbrison - www.pascalcuissou.fr



Gérard ROMESTAING
Société d'Horticulture Suryquoise
Paysagiste - Elagage
Contrat d'entretien
Particuliers & Professionnels
43 rue Granette - Sury le Comtal
04 77 30 81 35



Ecole de
Margerie
Chantagret

